

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4549 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Belkai Mohamed 166972

Date de naissance : 21/07/57

Adresse : 81 Rue Israël APP 18 CASA

Tél. : 0662163375 Total des frais engagés : 1039,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Complément Remboursement CNOPC
Gouverneur épouse de Bakaci Fadoua

Cachet du médecin : Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BAKACI Fadoua Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : _____

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ENSA Le : 04/07/2023

Signature de l'adhérent(e) : Kader



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

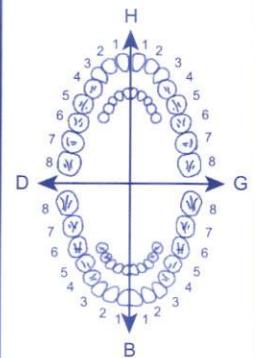
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Description des actes effectués

وصف العمليات المجرأة

جرد الوصفات التي تم تنفيذها والتجهيزات الطبية المعمونة

Description des ordonnances exécutées et des dispositifs médicaux fournis

نوع التحصيل Date d'exécution	الثمن المفوت Prix facturé	توقيع وطابع الصيدلي او موظف التجهيزات الطبية Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux
26/06/2023	439,20	<p style="text-align: center;"><u>سارة الياسم</u></p> <p>PHARMACIE DU JASMIN Mme LAMRANI Rajaa 61, Avenue 2 Mars - CASA Tél : 05 22 91 17 67</p>
	INP: 092035344	
Lot: DLC:	F293H 10/2025	
P.P.C : 183,00 DH		
INP: [REDACTED]		
in Internationale des Maladies - dixième révision		6 111263 060060

Acte

Biologie, Radiologie et Imagerie

عمليات الاحياء، الاشعة والصور

التاريخ العمليات Dates des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé + Cotation NGAP	قيمة المعامل Valeur Clé	المبلغ المفوتر Montant facturé	توقيع ساين طبيب الأشعة او الإيجياني Signature et Cachet du Radiologue ou Biologiste
		INP :	[] [] [] [] [] [] []		
		INP :	[] [] [] [] [] [] []		
		INP :	[] [] [] [] [] [] []		

Actes Paramédicaux

MME BAKKALI FADOUA
N 81 RUE LARACHE APT 18 HAY
ESSALAM
CASABLANCA
CASABLANCA CENTRE DE TRI
20000

Accusé de Réception

080692404

N° de Dossier : 80692404 Date et heure : 05/05/2023 12:04
Nom et prénom Assuré : BAKKALI FADOUA
Immatriculation : 55298843 / 050139188
Nom et prénom Bénéficiaire/Rang: BAKKALI FADOUA / 01
Type de dossier : FEUILLE DE SOINS
Lieu de réception : CASABLANCA 50115
Valeur en Dirhams : 1 039,20 Nombre de pièces : 3
Code Etablissement : Agent de réception : 5MTR307
Nom Etablissement :



Le plug-in Adobe Flash Player n'est plus compatible

Accueil > Application > assure app



[/portailapps/www/index.php/assures/auth/Authentification](#) [Remboursements](#) [Prises en charge](#) [Immatriculation](#) [Menu ▾](#)



En vertu de l'article 73 de Loi 65-00 portant code de la Couverture médicale de base, La CNOPS est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire pour le personnel du secteur public. En vertu de l'article 83 de ladite Loi, les Mutuelles gèrent pour le compte de la CNOPS les soins ambulatoires (les dossiers de maladie)

Information	ENREGISTRE 1	EN COURS DE TRAITEMENT 1	REJET 1	PAYE	EN COURS DE PAIEMENT 1	
-------------	--------------	--------------------------	---------	------	------------------------	--

● Uniquement les dossiers payés des derniers 6 mois sont affichés.

Nb.Dossier(s)	Date de réception	Date Paiement	Mode Paiement	Bénéficiaire	Frais engagés	AMO	Mutuelle	Total
- 2	-	27/06/2023	Virement	-	4 151,71	1 554,90	249,24	1 804,14
80692404	05/05/2023	Payé en : 53 jours		BAKKALI FADOUA	1 039,20	189,30	20,84	210,14
80692436	05/05/2023	Payé en : 53 jours		BAKKALI FADOUA	3 112,51	1 365,60	228,40	1 594,00
■ 3	-	19/06/2023	Virement	-	2 094,95	1 168,44	137,07	1 305,51
■ 2	-	12/06/2023	Virement	-	6 312,11	2 169,31	86,90	2 256,21
■ 1	-	16/05/2023	Virement	-	1 954,40	696,40	113,60	810,00
■ 2	-	02/03/2023	Virement	-	1 794,30	924,01	141,59	1 065,60
■ 2	-	28/02/2023	Virement	-	3 951,20	1 010,56	163,33	1 173,89
■ 1	-	17/02/2023	Virement	-	2 762,01	1 547,40	366,16	1 913,56
■ 2	-	20/01/2023	Virement	-	1 481,00	846,70	72,12	918,82
■ 1	-	19/01/2023	Virement	-	1 439,51	982,40	220,60	1 203,00
■ 2	-	03/12/2022	Virement	-	1 237,10	428,98	75,62	504,60
■ 1	-	31/10/2022	Virement	-	496,60	142,75	10,20	152,95
■ 1	-	02/10/2022	Virement	-	800,00	280,00	40,00	320,00
■ 2	-	13/09/2022	Virement	-	1 542,71	642,05	116,24	758,29
■ 3	-	11/08/2022	Virement	-	5 057,62	3 322,50	757,28	4 079,78
■ 1	-	02/06/2022	Virement	-	400,00	320,00	80,00	400,00
■ 1	-	10/05/2022	Virement	-	350,31	271,04	67,76	338,80
■ 3	-	08/04/2022	Virement	-	6 699,22	3 575,69	740,52	4 316,21
■ 1	-	05/04/2022	Virement	-	239,00	167,30	38,24	205,54

الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden

specialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء 119

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP 091113860

26/09/2013

M. BAKKALI Fadou

FACTURE

épendiente de

→ Conn et Clin spécialisé 300-

→ KNEE - folif = 300-

Total = 600 Dhs

Sra cent Dhs.

Dr. Abdelhak MOUDEN
Membre
119, Avenue de Bourgogne, Résidence Phénicia, Casablanca
Tél. : 05 22 27 85 61
Fax : 05 22 29 76 97
INPE : 091113860

الدكتور عبد الحق مودن
Docteur Abdelhak Mouden

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier
Membre de la Société Française d'Ostéopathie

119، شارع بورگون - اقامة فنسا - الدار البيضاء

119 Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél : 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP 091113860

16/04/2023

M. BARKALI

Fadara

الى الماسة بـ
PHARMACIE DU JAHAM
AMRANI BECOUR CASA
Mme. 2 Mars 1961
Tunisie 22
61-105-100
BECOUR 25
35,10

SV 29

183⁰⁰ 2-0-2
FLERONI SV Log

8700 Al 1 34

Biflex gel
n- μ H₁x3H₁

99,-
CIV 2 neto LSV

Dr. Abdelhak MOUDEN
Médecine Physique- Ostéopathie
119 Bd de Bourgogne - Résidence
Phénicia H.C. - Casablanca
Tél.: 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61
Fax : 05 22 20 94 44
INPE : 09111 6447